

Le 28 février 2020

Téléphone : 03.21.33.30.88

Télécopie : 03.21.32.36.32

e-mail : communedecolembert@wanadoo.fr

site internet : www.colembert.fr

1ère Lettre du Conseil 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le 17 février 2020 à 19h30, à la Mairie.

Absents excusés : Messieurs Christian CORDIER, Olivier de LAURISTON, Stéphane MANTEL et Pascal RETAUX

A donné pouvoir : Monsieur Olivier de LAURISTON à Monsieur Etienne MAES

I - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 19 DECEMBRE 2019

Il n'y a pas de remarque, il est Adopté à 12 voix Pour.

II - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

A l'Unanimité les membres présents approuvent le Compte de Gestion établi par Monsieur le Trésorier.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

En fonctionnement :

Dépenses réalisées : 590 779,18 €

Recettes réalisées : 699 443,09 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2019 un excédent de fonctionnement de 108 663,91 €

En investissement :

Dépenses réalisées : 284 777,03 €

Recettes réalisées : 350 813,53 €

Il est dégagé à la clôture de l'exercice 2019, un excédent d'investissement de 66 036,50 €.

L'excédent total de l'exercice est de 174 700,41 €.

Le montant de trésorerie disponible au 31 décembre 2019 est de 710 948,53 €.

Le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion de Monsieur le Receveur. Monsieur Thierry CAZIN, Adjoint Délégué aux Finances, propose de passer au vote.

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Compte Administratif 2019 est Approuvé à 10 voix Pour.

IV - ACTUALISATION DU RIFSEEP

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 09 décembre 2016 où le conseil municipal a décidé d'instaurer le régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel (RIFSEEP) pour la catégorie C.

Il propose à l'assemblée d'actualiser cette délibération en y ajoutant la catégorie A et B.

A 12 voix Pour, le Conseil Accepte.

V - PLAN DE PREVENTION DU RISQUE INONDATIONS DU WIMEREUX

Dans le cadre de la consultation des Personnes Publiques et des Organismes Associés à l'élaboration du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Wimereux et de la Liane, la commune est sollicitée par l'Etat pour donner un avis sur le projet.

Monsieur le Maire rappelle le contenu de la délibération prise le 21 juin 2012 et confirme les remarques effectuées lors de la réunion de Conseil Municipal en date du 12 février 2019 et adressé par courrier à la DDTM le 15 mars 2019.

Afin de proposer un classement correspondant à la réalité effectivement constatée sur le terrain, le Conseil Municipal estime qu'une vérification approfondie mérite d'être portée sur des parcelles situées rue du Plouy et rue de la Linoterie, dont il conteste le classement

Il charge Monsieur le Maire de renouveler la contestation.

VI - QUESTIONS DIVERSES

Madame Geneviève MARTEL, Première Adjointe indique que le Collège du Caraquet a organisé une journée « Collège mort » le 03 février 2020 en raison de la fermeture de 3 classes et de la suppression de 2 postes. Elle regrette le manque d'informations lié à cette manifestation.